



Pour le retrait du projet de réforme des retraites 20 ANS DE REcul SOCIAL, ÇA SUFFIT !

MOBILISONS-NOUS !

Mardi 15 octobre

Le débat sur les retraites s'est ouvert au parlement. Cette réforme, si elle devait être votée, renforcerait les inégalités existantes, particulièrement entre les femmes et les hommes. C'est aussi une réforme injuste pour la jeunesse. L'allongement de la durée de cotisations à 43 annuités revient à reculer encore l'âge de départ à la retraite et à baisser le niveau des pensions des futurs retraités !

La mise à contribution porte, une fois encore, essentiellement sur les salariés et les retraités puisque le gouvernement propose de compenser intégralement l'effort demandé aux entreprises. C'est pourquoi il faut demander aux parlementaires d'abandonner ce projet et de prendre en compte les revendications et propositions alternatives mobilisant les questions de l'emploi et des salaires, de prendre en compte le recul de l'âge d'entrée dans la vie active des jeunes générations et notamment l'allongement de la durée des études et de la formation.

Nous invitons tous les salariés de l'ADEME à participer, dans leur ville le mardi 15 octobre, à se mobiliser et à participer à toutes les actions organisées dans chacun des départements : meetings, débats, réunions, actions diversifiées et multiformes. Pour un financement de la retraite basée sur une meilleure répartition des richesses.

- **pour une retraite à 60 ans à taux plein**
- **Pour le refus de tout allongement de la durée de cotisation**
- **Pour le refus de tout recul de l'âge de départ à la retraite**
- **Pour le retour à l'indexation des retraites sur les salaires et le maintien du pouvoir d'achat des retraités**
- **Pour la validation des années d'études et de précarité subie**
- **Pour l'arrêt des exonérations de cotisations sociales accordées au patronat (30 milliards/an)**

Angers : 11h00 place du Ralliement

Paris : 12h30 Saint-Augustin

Autres villes [ici](#).

Pour participer aux manifestations, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- **Faire grève** sur la journée ou une partie seulement en le déclarant à SVP (pour la durée choisie). Si vous quittez votre poste, pour participer à la manifestation pendant les plages fixes, vous devez débadger lors de votre départ, rebadger à votre retour et bien sûr déclarer à SVP que vous étiez en grève pendant votre absence ;
- Éventuellement (difficultés financières...), **prendre une demi-journée** (ou une journée) de RTT, RHD ou congés payés.